REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L.2121-10 du Code des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à la salle Julien Gimenez, le dix juillet, à dix-huit heures trente

Affiché le 7 juillet 2020

Ordre du jour Session ordinaire

01 – Vie politique – Délégations au Maire – retrait du point 28 de la délibération n° 2020-05-07 du 26 mai 2020
rapporteur : madame Florence DAVID

02 – Vie politique – Nomination de délégués dans les organismes partenaires (adisc, logelia, oph)
rapporteur : monsieur Jacques ROBTON

03 – Vie politique – Composition de la Commission Communale des Impôts Directs
rapporteur : monsieur Michel GERMANEAU

04 – Vie politique – Composition de la Commission d'Appel d'Offres
rapporteur : monsieur Daniel LAGARDE

05 – Patrimoine – Acquisition des parcelles AM 421, AM 464 et AM 467, pour la création d'un parking
retrait délibération n° 2019-12-01 du 02 décembre 2019
rapporteur : monsieur Michel GERMANEAU

06 – Patrimoine – Rétrocession du lotissement Le Clos de Chabreville dans le domaine public de la commune
rapporteur : monsieur Gérard ANDRIEUX

07 - Patrimoine – Déclassement d'une partie de l'Impasse des Coquelicots et cession à l'OPH de l'Angoumois
rapporteur : monsieur Pierre DUCERISIER

08 - Patrimoine – Déclassement du chemin rural Pierre Levée à Longues Planches et cession à une indivision
rapporteur : monsieur Jean-Pierre DENECHAUD

09 - Environnement – Usine de fabrication de papier pour ondulé de Saint Michel – avis sur la demande de dérogation des conditions d'autorisation des installations de cette usine
rapporteur : madame Dominique LICAUD

10 – Finances – Décision modificative n° 1
rapporteur : madame Karine ETOURNEAU

11 – Intercommunalité – Association OMEGA – Approbation de la modification de ses statuts
rapporteur : madame Khady DIOP

Communications du maire